



Règlement de l'épreuve

LE TOUR DE MAINE

2^{ème} édition - le dimanche 3 juin 2018

Quai Tabarly, 49000 Angers

1. Conditions pour participer :

La manifestation est ouverte uniquement aux licenciés FFN / FFSS / FF Triathlon / FF Plongée née avant 2005.

2. Matériel - tenue :

Tenue de natation classique. La combinaison néoprène est autorisée et conseillée. Les palmes sont autorisées uniquement pour les licenciés FF Plongée.

3. Distance :

Une distance unique de 3km sera réalisée (départ dans l'eau au pied du pont de Verdun puis 1,5 km de nage à contre courant jusqu'à la bouée jaune flottante située 3 pontons après le pont Confluence puis passage de cette bouée par la gauche et descente de la Maine jusqu'à l'arrivée matérialisée par des flammes AQUARIUS CLUB ANGERS

4. Inscription :

Toutes les inscriptions devront être réalisées avant le jour de l'épreuve. Aucune inscription se fera sur place. Le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site internet du club : <http://aquariusclub-angers.fr/gd/Inscriptions.htm>) est à renvoyer à Aquarius Club Angers, accompagné d'une photocopie de la licence et des droits d'inscriptions, avant le 31 mai 2017.

Les droits d'inscriptions sont fixés à : 10 €

Tous les engagements sont à adresser à : AQUARIUS CLUB ANGERS – Piscine Belle Beille – Rue Eugénie MANSION – 49000 ANGERS - Les chèques seront à l'ordre : AQUARIUS CLUB ANGERS.

5. Annulation :

En cas d'annulation, pour raison de force majeure (qualité de l'eau ou sécurité) aucun dédommagement ne pourra être demandé.

5. Déroulement de la manifestation :

13h15 : Accueil et retrait des bonnets des nageurs préalablement inscrits, à l'espace Aquarius du village Tout Angers Bouge - 14h15 : Briefing, obligatoire pour tous les nageurs. 14h30 : Départ pour les nageurs sans palmes - 14h35 : départ pour le reste des nageurs - 16h : Arrivée théorique.

Possibilité de se doucher après l'évènement au niveau de l'ENSAM (information sur site)

6. Réclamations :

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter à ce présent règlement toute modification qu'il jugerait utile; notamment pour des raisons de sécurité ou en fonction de contraintes objectives.

En particulier, il se réserve le droit : - de modifier l'horaire prévu pour le départ, - de refuser toute inscription qu'il jugera non conforme, - de s'opposer au départ de tout concurrent n'étant manifestement pas en état d'effectuer la course,

- d'arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

7. Droit à l'image :

Chaque participant accepte que l'organisateur puisse utiliser l'ensemble des images prises lors de la manifestation.

Renseignement complémentaire : par email : letourdemaine@yahoo.fr

ou au par téléphone : 06-72-43-89-54